



Champagne-sur-Oise, le 13 décembre 2024

Direction
Dossier suivi par :
Séverine LE BLANC

**OBJET : CONVOCAION AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT TRI OR SANS
CONDITION DE QUORUM**

Mesdames les Elues, Messieurs les Elus,

Conformément à la convocation envoyée le 4 décembre 2024, le Comité Syndical s'est réuni le mardi 12 décembre 2024 à 19h dans les locaux du syndicat. Le quorum n'a pas été atteint, il manquait 3 délégués pour le respecter.

Les membres du Comité Syndical sont donc à nouveau convoqués, sans condition de quorum, le lundi 16 décembre 2024 à 14h dans nos locaux à Champagne sur Oise.

L'ordre du jour reste identique :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 24 septembre 2024
2. Liste des décisions du Président du 13 septembre au 18 novembre 2024
3. Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget
4. Autorisation du versement anticipé de la participation des communautés de communes 2025
5. Décision Modificative n°2
6. Mise en place du télétravail
7. Bilan sur l'appel d'offres relatif à la collecte des déchets ménagers, la collecte et le tri des encombrants ainsi que la gestion du hall des encombrants
8. Attribution de chèques cadeaux aux agents du syndicat Tri Or à l'occasion de Noël
9. Groupement de commandes coordonné par le CIG pour les assurances cyber-risques
10. Mise à jour du règlement intérieur des déchetteries à compter du 1^{er} janvier 2025

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Mesdames les Elues, Messieurs les Elus, mes meilleures salutations.

Le Président du syndicat Tri Or
Olivier LESUEUR

